L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE MATIN 28 SEPTEMBRE 1884. Entre les rues Bienville et Conti

FEUILLETON.

UN CRIME.

PAR

Henry Gréville

[Suite]

Pas une parole ne fut prononcée, et tous deux se sentaient mutuellement reconnaissants.

Madame Dunois jeta un coup d'œil du côté de la fenêtre, qu'assombrissait le crépuscule hatif de novembre.

—Encore un hiver, dit-elle, un long hiver à passer enfermée... En été, au moins, je vais au jardin...

Hubert vit tout à coup surgir devant sa mémoire tant d'heures ensoleillées passées sous les grands arbres, près des corbeilles d'héliotrope et de réséda qui embaumaient... C'était bien loin; ces heures auraient beau revenir pour madame Hortense, elles ne reviendraient plus pour lui! C'était fini! Il était entré dans la vie!

Cruelle vie! Elle lui ôtait tout ce qui avait été sa joie; que lui donnerait-elle jamais en échange qui valût cela? Il s'aperçut alors que toute sa vie avait été de servir et d'aimer madame Hortense.

—Je ne sais pas pourquoi, dit celle-ci, on est triste de revoir l'hiver; pour les autres, c'est une saison agréable; c'est pour moi seule que c'est la fin de toutes les joies. Ceux qui sortent ont moins à regretter.

Hubert sentit que l'hiver était venu aussi pour son âme. Jadis printemps ou automnes lui importaient peu! Mais maintenant les journées seraient longues sous le gaz échauffant qui brûle avec du petit crépitement agaçant. C'est dans cette belle chambre claire que la vie était bonne aux heures gaies du jour, et aussi lorsque la lampe coiffée d'un abat-jour jetait une lumière si douce sur les personnes et sur les objets. Il y avait au mur, derrière madame Hortense, un paysage dans un cadre doré, qui prenait, le soir, des teintes délicieuses; les arbres clairs se fondaient avec le ciel gris dans une indicible harmonie mélancolique; quelques points d'or brillaient seuls dans le cadre attirant le regard. Il avait admiré cela bien des fois, et s'étonnait maintenant qu'il eût pu voir jamais autre chose que le visage de madame Hortense placé au-dessous, aussi harmonieux, aussi pâle, aussi beau que le paysage de Corot lui-même.

Le jour baissait, une sorte de lueur rose entrait par les fenêtres tournées vers le couchant, et le rose de ce crépuscule semblait s'être rencontré sur les joues de madame Hortense; Hubert la regardait, sans même penser qu'il la regardait; jamais il ne l'avait vue aussi belle, ni aussi frêle. Il croyait s'apercevoir qu'elle avait maigri, que ses yeux s'étaient creusés, que le sourire s'était attristé... C'était peut-être vrai, et il ressentait un chagrin sans fond à la pensée que toute la tendresse, tout le dévouement qu'il ressentait pour elle ne pourraient épargner à cette sainte ni une souffrance physique, ni une douleur morale.

M. Dunois était bien coupable...

Lorsque Hubert portait encore la livrée de groom, il ne savait rien de M. Dunois; les domestiques avaient peut-être leurs raisons pour ne point mal parler du maître entre eux; et d'ailleurs, devant le jeune garçon, personne ne se fût permis un mot douteux, car qui aurait osé s'exposer à faire de la peine à madame? Et ne savait-on pas que l'enfant serait incapable de cacher quelque chose à sa protectrice bien-aimée?

Mais au bureau les employés n'avaient point usé de la même réserve. Hubert s'était tout à coup trouvé instruit de choses qu'il n'avait jamais soupçonnées. Sa confiance enfantine dans l'être supérieur qui lui semblait M. Dunois, avait été jetée à terre par une main brutale. Les fredaines du maître devenu "le patron" lui avaient été révélées, et, en même temps, Hubert avait compris pourquoi madame Hortense ne demandait jamais à son mari où il allait, ni ce qu'il faisait.

L'enfance et l'extrême jeunesse prennent parfois soudainement en grippe le héros de la veille, déchu de la grandeur qu'on lui avait prêtée. Hubert éprouva, à l'égard de M. Dunois, une de ces désillusions qui rendent injuste. Il lui en voulait surtout d'avoir causé des peines à sa femme, mais il était mécontent aussi relativement à lui-même d'avoir considéré jusque-là comme une perfection, presque comme un dieu, un homme qui n'était à tout prendre qu'un aimable épicurien, d'ailleurs intelligent.

Comme il pensait à toutes ces choses dans le silence de la chambre assombrie, pendant que madame Hortense songeait aux roses envoyées par elle à la tombe de l'enfant mort, et dont le parfum semblait lui arriver de là-bas semblable à l'âme du pauvre petit, Monique entra avec la lampe.

Elle n'avait pas pu faire autrement; profitant du jour de fête, les domestiques s'étaient plus ou moins dispersés, et elle avait dû, malgré elle, se présenter devant son ennemi. Comme pour lui céder la place, Hubert se leva de la chaise où il venait de passer silencieusement un moment à la fois si doux et si pénible.

—Vous partez? lui dit madame Hortense, comme si elle se réveillait d'un demi sommeil.

—Tiens! elle lui dit vous! pensa Monique, avec un sursaut de joie. Elle est donc fâchée contre lui? Quel bonheur!

Hubert avait répondu quelques mots, et se dirigeait vers la porte. Madame Dunois le rappela par son nom.

—Je ne vous ai pas remercié, lui dit-elle.

Il se rapprocha, invité par le geste.

—Vous m'avez fait beaucoup, beaucoup de... Elle cherchait une expression, ne voulant pas employer le mot plaisir; n'en trouvant pas, elle lui tendit la main.—Je vous remercie, ajouta-t-elle.

Il n'osait presser cette main comme un égal et n'osait non plus la baiser comme un enfant; elle referma doucement ses doigts sur ceux du jeune homme et les quitta aussitôt. C'était la première fois qu'elle le traitait en ami — il se sentait inondé d'une joie orgueilleuse.

—Je me conduirai en homme, dit-il, répondant à sa propre pensée.

—J'en suis sûre, répliqua madame Hortense, en lui souriant.

C'était bien vrai, il n'était plus un domestique pour sa bienfaitrice, mais un enfant, un ami... Comme il aurait à travailler pour mériter cette dignité nouvelle! Comme il devait veiller sur lui-même, afin de se maintenir à la hauteur d'un pareil sentiment!

Monique s'était glissée contre la chaise longue, et assise par terre comme un petit animal familier, elle caressait du plat de la main la couverture de fourrures, dont le contact soyeux lui faisait passer un petit frisson entre les deux épaules. C'était un peu inquiétant, et elle aimait cela.

—Madame, dit-elle, savez-vous une chose?

Les idées de Monique étaient souvent originales; madame Hortense l'écouta avec bonté.

—Vous devriez me tutoyer, dit-elle, vous avez bien tutoyé Hubert quand il vous servait; est-ce que je ne vous sers pas aussi bien que lui?

Madame Hortense sourit. Non, Monique se faisait illusion; jamais son service ne remplacerait celui d'Hubert, mais il était inutile de lui dire cela.

—Cela me ferait tant de plaisir, dites, madame, je vous en prie.

—Soit, fit la jeune femme en souriant. Aussi bien ce sera plus commode.

Monique se redressant sur ses genoux, saisit la main de madame Hortense, qu'elle baisa passionnément à plusieurs reprises.

—O ma petite madame, dit-elle, que je vous aime, et que je vous aime!

Cette explosion surprit un peu madame Dunois, qui ne s'y attendait pas; jusque-là, la réserve de sa petite servante n'avait rien pu lui faire prévoir de tel.

—Tu m'aimes tant que cela? dit-elle. Prends garde de m'aimer trop. Tu sais, les gens que l'on aime trop au commencement, on finit parfois par ne plus les aimer assez!

—Oh! madame! il n'y a pas de danger Vous êtes si bonne, et si belle... et si bonne! répéta-t-elle, comme si ce mot résumait tous ses sentiments pour sa maîtresse.

—Allons, c'est bien, lui dit celle-ci en souriant. Va t'amuser, c'est aujourd'hui fête; laisse-moi.

Monique se retira en dansant presque de joie, et madame Hortense resta seule avec les roses blanches, qui s'étaient redressées, et qui répandaient dans la tiède atmosphère un parfum exquis.

X

—Monique!

A cet appel, la jeune fille se retourna: derrière elle, Mr Dunois montait l'escalier, couvert d'un tapis, si bien qu'elle ne l'avait pas entendu venir.

—Monsieur? répondit-elle.

Il montait toujours, et comme elle était au-dessus de lui, il lui chatouilla les mollets du bout de sa canne. Elle resta imperturbable.

—C'est gentil, dit-il, tes jupes courtes, tu as de jolis pieds; mais tu portes de bien vilains souliers.

—C'est bon quand il fait gros temps, répondit-elle, on ne se mouille pas les pieds.

—Mais c'est laid dans la maison. Et puis ça craque.

Il l'avait rejointe; elle continua à monter les marches deux par deux, et fut bientôt sur le palier.

—Tu ne devrais pas porter ça, insista M. Dunois, en promenant sa canne autour du pied de la jeune fille, bien cambré sur le tapis.

—Je ne suis pas assez riche pour acheter du fin, répondit-elle avec un peu d'humeur.

—Tu crois? Voyez-vous l'avarice! Et être jolie! cela ne compte pour rien?

—Est-ce que je ne suis pas jolie comme je suis? répondit audacieusement Monique.

M. Dunois se mit à rire.

Ce n'était pas la première fois qu'il avait avec la jeune servante ce qu'il appelait une pique; dans les commencements, elle n'osait répondre, puis elle s'était enhardie, et la vertu villageoise ne détestait pas ces altercations toutes de coquetterie, où elle trouvait à se faire valoir.

—Ton amoureux ne te permettrait pas de porter du fin, comme tu dis, eh? continua M. Dunois.

—Mon amoureux? Ah bien! s'il voulait se mêler de me défendre quelque chose, il y perdrait son temps! fit Monique.

—D'autant plus qu'ici, il n'en verra rien, n'est-ce pas? Qu'est-ce que tu chausses en fait de pointure?

—Du trente-quatre, répondit la fillette.

M. Dunois tira une pièce d'or de sa poche.

—Tiens, ce sera pour t'acheter du fin, dit-il en la lui présentant.

Monique le toisa dédaigneusement.

—Je ne prends que mes gages, dit-elle, ou bien des étrennes. Madame m'a payé mon mois, et le 1er janvier n'est que dans six semaines.

Son louis entre le pouce et l'index, M. Dunois resta fort penaud.

—De la dignité! fit-il en essayant de sourire. Oh! mais, Monique, tu te donnes des airs!

Elle fit mine de vouloir entrer dans l'appartement, il la retint par le bras.

—Qu'est-ce que vous me voulez? dit-elle un peu haut.

Il lui planta un baiser dans le cou, à l'endroit où les cheveux frisaient.

—Voilà! dit-il. A présent, tu peux t'en aller. J'ai fait une bonne affaire.

Il remit ostensiblement le louis dans sa poche et passa devant.

Monique le regarda entrer d'un air très mécontent.

—Il m'ennuie, celui-là, pensa-t-elle. S'il n'était pas le mari de ma petite madame, je l'aurais remis à sa place depuis longtemps.

Oui, mais elle ne l'y remettait pas à sa place; la vérité, c'est qu'elle était à la fois ennuyée de la cour que lui faisait son maître et flattée des compliments qu'il lui adressait.

On l'avait courtisée au village, et un peu de coquetterie ne l'effrayait point. Elle n'avait aucune crainte des amoureux rustiques, ayant eu d'ailleurs peu d'occasions de s'en défendre. Marin Bonami ne comptait pas, lui; ce n'était pas un amoureux ordinaire, c'était le fiancé, presque un mari.

C'est étonnant comme de loin Marin tournait au mari! Les taquineries des gens de la maison n'avaient pas peu contribué à cette métamorphose. Madame Hortense avait prévenu dès le début qu'elle voulait voir respecter les innocentes fiançailles de sa petite servante. A l'office, on avait obéi; mais la malice humaine ne perd pas ses droits; on s'était rattrapé en exagérant les droits de Marin et les devoirs de Monique.

Toutes les fois qu'il était question d'amourettes, on feignait, pour respecter les oreilles de la jeune fille, de s'en aller chuchoter dans les coins. Le valet de chambre de monsieur n'avait pas oublié la petite scène qui avait valu à Monique le surnom de Bouche-d'Or; il ne lui avait jamais fait la cour, mais il l'observait avec une sournoiserie méchante qui ne demandait qu'un prétexte pour se manifester par des actes. En attendant, une de ses malices était de faire le vide autour de la fillette, afin qu'elle n'eût personne à qui parler. Depuis son entrée dans la maison, un seul homme avait regardé Monique avec des yeux d'homme, et celui-là, c'était son maître.

Elle le trouvait beau; il sentait bon, il avait des mains blanches aux ongles bien luisants; ses habits étaient élégants et fins; la porte du cabinet de toilette parfois entr'ouverte lorsqu'elle passait, laissait entrevoir des choses extraordinaires, des brosses d'ivoire, des petits outils d'argent, une grande baignoire pleine d'eau parfumée...

Le cabinet de toilette de madame n'était pas moins somptueux, mais c'était une femme, et de plus, c'était "sa petite madame" pour laquelle rien n'était trop beau; pour un homme, un pareil déploiement de recherche élégante était vraiment bien étrange.

Un peu de curiosité s'était infiltrée par degrés dans l'esprit chercheur de Monique à l'endroit de ce maître qui la regardait d'une certaine façon, comme si lui-même avait été curieux d'elle. Parfois elle sentait les yeux bleus et rieurs de M. Dunois se glisser sous son fichu, et passer autour de sa taille comme s'il la déshabillait; elle en rougissait de colère, mais elle n'y pouvait rien.

Son orgueil de paysanne libre se révolta d'abord contre ces façons de maître libertin; se figurait-il donc qu'elle fut à sa discrétion comme une chose achetée, et qu'il n'eût qu'à lui faire les yeux doux pour qu'elle s'en trouvât très honorée?

Puis, peu à peu, elle changea de manière de voir, se sentit flattée de l'attention que lui accordait cet homme, accoutumé probablement à fréquenter des dames élégantes et riches. Elle le regarda, le trouva beau, et n'en fut que plus fière de se voir l'objet de ses agaceries.

A côté de ce sentiment de vanité, elle ressentait une obsession douloureuse; les deux impressions n'allaient pas l'une sans l'autre, si bien qu'elle en éprouvait une certaine irritation.

Ce n'était pas au sujet de Marin, oh! non! Marin n'avait rien à voir dans ces choses là; il était là-bas, lui, et travaillait dans sa ferme; il lui écrivait de temps en temps, elle lui répondait; ils se marieraient dans trois ans, tout était en règle de ce côté-là.

L'inquiétude qui la tourmentait, c'était au sujet de sa "petite madame." Qu'est-ce que madame Hortense aurait dit, si elle avait su de quel œil son mari regardait Monique? Bien sûr, elle aurait été fâchée, et même elle aurait eu du chagrin. Pourtant, Monique n'y pouvait rien... Pouvait-elle empêcher M. Dunois de lui rire au nez quand il la rencontrait dans les escaliers ou dans l'appartement? Evidemment, non! L'empêcher de la tutoyer? Pas davantage! De l'embrasser comme il venait de le faire? C'était bien difficile... Si elle se gendarmait, il se moquait d'elle et recommençait! Le mieux était de paraître n'y point prendre attention.

En attendant, Monique était troublée, et tout en sentant qu'elle aurait dû faire quelque chose, ne savait,—ou ne voulait pas savoir,—ce qu'il eût fallu faire.

Au lieu d'entrer dans l'appartement, elle monta l'escalier jusqu'en haut, s'assit au troisième, dans l'intérieur d'une grande baie vitrée qui jetait une lumière vive sur le palier, et jusqu'au fond des corridors où s'ouvraient de chaque côté de nombreuses chambres d'employés et de domestiques.

A cette heure de l'après-midi, la maison tout à fait tranquille et silencieuse appartenait à la jeune fille, qui aimait à la parcourir du haut en bas. Les domestiques étaient à l'office ou en flânerie, madame Hortense occupée à recevoir des visites, les employés à leurs affaires, M. Dunois à la Bourse....

En effet, elle entendit bientôt une porte s'ouvrir, le pas du maître décrut dans l'escalier, le concierge ouvrit et referma la porte extérieure, puis une grande porte vitrée qui séparait le vestibule de l'escalier,—et le silence régna partout.

Monique jeta un coup d'œil au dehors; les arbres dénudés s'agitaient au vent d'automne, la pluie ruisselait sur les branches noires et luisantes; la mer devait sauter le long de la falaise, là-bas, à Champoey!

Une rafale fait craquer la fenêtre, et la fillette sentit le souffle glacial lui donner le frisson... Tout à coup, elle se rappela l'endroit où elle s'était assise avec Marin, le jour qu'on coupait la fougère à M. Mahaut; la mer devait recouvrir cette place-là, aujourd'hui, et les papillons blancs des vagues s'envolaient bien haut, jusque par-dessus les noisetiers; ils tombaient peut-être dans le petit doué où les jeunes gens s'étaient regardés au clair de lune...

Emue, Monique fouilla dans sa poche, en tira une enveloppe salie, usée aux coins, déplia la lettre qui y était contenue, et se mit à lire, très lentement, comme si elle apprenait par cœur les mots tracés par une main malhabile et sans souci de l'orthographe:

"C'est pour te dire, ma Monique, que je suis depuis la Saint-Denis à la ferme des Landes, et que j'y suis aussi bien qu'on peut l'être hors de chez soi. Ce qui me fait le plus de chagrin, c'est de ne plus voir la mer; quand j'étais dans la vieille maison et qu'il m'ennuyait de toi, je descendais la falaise et j'allais m'asseoir sur les pierres, tout au bas; il me semblait que tu y étais aussi, et que le vent emportait mon ennui. Ici, en haut de la lande, on ne voit que du ciel et c'est triste. Tu penses à moi, bien sûr car je ne songe qu'à toi; mais le malheur c'est que je ne sais pas quand, et alors nos pensées ne se rencontrent pas. Ecris-moi pour que je sache si tu as autant de chagrin de moi que j'en ai pour toi, ça me ferait plaisir de le savoir. Ton Marin pour la vie."

Monique avait lu la lettre bien des fois déjà, et ce jour-là, il lui sembla la comprendre comme elle ne l'avait jamais comprise. Etait-ce parce qu'elle venait d'avoir ce ressouvenir de la mer dont parlait son ami? Etait-ce parce qu'elle sentait un remords pour avoir relégué si loin dans sa pensée le fiancé triste et esseulé dans la grande ferme où rien ne lui rappelait le pays?

Elle replia la lettre qu'elle remit dans sa poche, et courut dans sa chambre.

Jamais Monique n'avait pu s'accoutumer à retirer la clef lorsqu'elle s'en allait, cela ne se faisait pas à Champoey, et les habitudes de Champoey seules étaient des lois; aussi la clef était-elle sur la porte.

Elle entra, s'assit devant sa petite table, et avec un crayon qui se trouvait dans le tiroir et elle écrivit une longue lettre, dont les lignes irrégulières s'en allaient de bas en haut, escaladant la page:

"Mon cher promis, j'ai pensé à la mer aujourd'hui, et, comme toi, il m'ennuie de ne voir que du ciel et de la terre. Je suis triste de savoir que tu te fais du chagrin pour moi, et pourtant si tu ne t'en faisais pas, il me semble que ça me ferait de la peine."

Elle écrivait, écrivait, écrivait, entassant les phrases les unes sur les autres, dans son désir d'exprimer à la fois cent idées confuses, embrouillées dans sa petite tête. Elle parlait de madame Hortense et pas du tout de M. Dunois, de Hubert, ce "méchant gamin" qui avait l'air de se croire quelque chose et de M. Firmin, le valet qu'elle avait joliment arrangé avec ses manières, enfin, de toute la maison.

"Sois tranquille, mon pauvre Marin, disait-elle, je n'ai pas de galants; c'est ici une maison bien trop paisible pour cela, et je ne sors jamais."

Pourquoi avait-elle éprouvé le besoin de rassurer Marin qui n'avait témoigné aucune jalousie? Pourquoi avait-elle rougi en écrivant cette ligne? Pourquoi hésita-t-elle au moment de signer sa longue épître profuse?

Elle termina cependant cette besogne compliquée, et, s'apercevant que le jour baissait, elle pensa à la lampe de madame Hortense.

Sa lettre à la main, elle descendit en courant les deux étages qui la séparaient de l'appartement de sa maîtresse. Au moment où elle allait entrer, la porte de l'appartement de M. Dunois, situé en face, sur le palier, s'ouvrit et laissa passer le maître lui-même, rentré un instant auparavant.

(A continuer.)

M. P. Werlein l'habile et entreprenant marchand de pianos, que chacun connaît, est très justement fier de sa position exceptionnelle qu'il s'est conquise dans le commerce des instruments de musique; il est fier surtout de la haute estime dont jouit le piano Mathushek dont il est l'agent spécial. La vente de l'instrument, sorti de cette maison célèbre, ne fait qu'augmenter tous les jours. Il ne rentre dans sa composition que des fers et des bois de première qualité, et sa fabrication a atteint le dernier degré de la perfection. Les amateurs savent apprécier les efforts faits par cette maison, pour livrer au public un piano doux et d'une solidité à toute épreuve. Bien des pianos passent pour vieux après une huitaine d'années de service. Le piano Mathushek est aussi solide, et tient aussi bien l'accord, après huit ans, que le premier jour. C'est l'avis des connaisseurs et des artistes; tous reconnaissent qu'il coûte pour le tenir en bon ordre, beaucoup moins que les pianos des autres marques.

Maison L. Grunewald.—Cette maison reçoit dans le moment un très vaste assortiment de pianos de tous genres qu'elle vendra à l'occasion des fêtes, à des prix d'une surprenante modicité. La maison Grunewald est trop importante, trop favorablement connue, pour qu'il soit ici besoin d'une réclame banale, d'une annonce faite dans l'unique but d'allécher le public. Ceux de nos lecteurs qui mettront à profit la circonstance pourront faire d'excellents achats. La maison a importé un très grand nombre de pianos Pleyel considérés à juste titre les premiers du monde. Il n'est pas de piano qui convienne mieux dans un climat aussi changeant que le nôtre, c'est l'avis de tous ceux qui ont quelque expérience en la matière. M. Grunewald possède aussi des pianos du même fabricant mais qui sont d'occasion, [illegible] l'expression consacrée. Ces instruments, il va sans dire, sont en vente à des prix presque nominaux.

AUX CITOYENS DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Département des renseignements et des accommodements du Centenaire du Coton et de l'Exposition Universelle de l'Industrie, 74 rue Baronne, Nouvelle-Orléans, 26 juillet 1884.

Le seul problème non résolu relativement à la prochaine Exposition Universelle de l'Industrie et à son succès assuré, dont la population de notre ville doive bénéficier, est le manque d'hôtel, de logement pour les milliers de personnes qui seront ici du 1er décembre 1884 au 31 mai 1885; et, c'est afin de pourvoir à ce logement et à ces indispensables besoins, à des prix modérés, que la Direction a créé ce Bureau de renseignements.

Nos citoyens sont priés d'aider à trouver du logement aux visiteurs, en dehors des hôtels et des autres institutions publiques de la ville, pour les six mois que durera l'Exposition; et cela peut se faire aisément si les personnes qui ont des chambres vacantes dans leurs demeures veulent prendre à des conditions faciles des pensionnaires ou des locataires venant de toutes les parties du globe; ils contribueront ainsi au succès complet de l'œuvre. Presque chaque famille peut prendre une ou plusieurs personnes, et des chambres pourront se louer là où se prendront les repas. Un recensement se fera dans toute la ville, des casernes aux dernières limites de Carrollton, par des hommes entendus, pourvus de listes destinées à recueillir tels renseignements qui pourront être fournis à ce bureau de nature à assurer l'ordre et le succès. Les citoyens sont priés de renseigner ce bureau, de faire savoir s'ils désirent recevoir des locataires et des pensionnaires.

Tous les bureaux de renseignements, approuvés par ce département, seront classés en sous-districts et mis rapidement en communication avec le bureau principal, par télégraphe, téléphone ou par un service de messagers, afin de pouvoir rendre promptement service aux étrangers.

Des bulletins de renseignements seront publiés tous les jours. Ainsi donc, les personnes offrant un logement convenable, à des prix modérés, peuvent compter pendant les six mois, sur un patronage constant; mais il est entendu que les prix demandés tout d'abord, ne varieront jamais. Si ces prix étaient trop élevés, ils ne figureraient pas sur les bulletins.

Il est entendu que les renseignements fournis au public par ce Département seront gratuits.

Il faut espérer que le peuple de la Nouvelle-Orléans se montrera à la hauteur de sa réputation universelle d'hospitalité, en ne donnant aucun motif de récrimination. On est instamment prié de donner son concours à l'œuvre afin que les personnes visitant la Nouvelle-Orléans soient encouragées à prolonger leur séjour parmi nous et contribuent pour une large part à notre prospérité matérielle.

De plus amples renseignements et des listes peuvent s'obtenir à ce bureau, dans le bâtiment de l'Exposition 74 rue Baronne.

B. T. WALSHE, Chef du Département.

Approuvé: E. A. BURKE, Directeur Général.

Consulat de France.

Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance du public les extraits ci-dessous des Informations et Règles concernant les exposants étrangers (Circulaire No 4, 29 mars 1884) publiées officiellement par la Direction de l'Exposition:

1—Une exposition universelle ....sera ouverte à la Nouvelle-Orléans le 1er lundi de décembre 1884....

6—Tous les gouvernements étrangers ont été invités par le Président des Etats-Unis.... à nommer des commissions afin d'organiser leurs sections à l'Exposition....

8—Les demandes d'espaces, et tout ce qui regarde cette question, seront traités avec la commission du pays d'où proviennent les objets à exposer.

10—Au premier novembre 1884 ou avant, les commissions étrangères devront présenter au Commissaire Général des plans faisant connaître d'une manière aussi exacte que possible la répartition de l'espace alloué aux sections étrangères. Ils devront aussi présenter la liste des exposants.

15—Les exposants étrangers n'auront rien à payer pour l'espace qui leur sera accordé non plus qu'à titre de droits d'entrée.

18—La classification des objets exposés comprend les groupes suivants:

I. Agriculture.
II. Horticulture.
III. Produits bruts et manufacturés, métaux, minéraux et bois.
IV. Meubles et accessoires.
V. Industrie textile, habillements et accessoires.
VI. Arts industriels.
VII. Produits alimentaires.
VIII. Education et instruction.
IX. Œuvres d'arts.
X. Pisciculture

24—Tout les soins possibles seront pris pour protéger contre tout dégât, les articles exposés, mais la Direction ne sera en aucune manière responsable pour les accidents, feu, pertes ou dommages, quelle que soit la cause ou l'étendue du dommage causé........

31.—Une quantité convenable d'eau, de gaz et de vapeur sera allouée, gratuitement aux machines exposées.... .. Les quantités désirées devront être clairement spécifiées dans les demandes.....

32.—Toute force motrice dépassant le quantum accordé par la Direction sera fournie et payée selon un tarif officiel.....

34—Sont exclus de l'Exposition toutes les substances fulminantes, toutes les substances explosibles, explosives et en général toutes les substances qui peuvent être jugées dangereuses.

38—Le Directeur Général aura le droit de faire enlever tout objet, quelle qu'en soit la provenance, qui, en raison de sa nature ou de son apparence, semblerait nuisible au but ou au décorum de l'Exposition .....

43—En temps utile, le Département des Transports fera connaître les arrangements spéciaux qui auront été pris concernant le transport des articles provenant des pays étrangers. Il fera connaître aussi les règles de douane dont la connaissance intéressera les exposants.

44—Tous les exposants, par le seul fait de participer à l'Exposition, déclarent se soumettre aux règles qui précèdent et à toutes autres qui pourraient sembler nécessaires à la Direction.

SAMUEL MULLEN, Chef des Installations.

Approuvé: E. A. BURKE, Directeur Général.

J'ai également l'honneur de porter à la connaissance du public les articles 8 et 17 des Règlements Généraux de l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans:

Art. 8—Les Commissaires étrangers, nommés à la requête du Gouvernement des Etats-Unis, sont invités à entrer en correspondance, aussitôt que possible, avec le Directeur Général........ (ils examineront) toutes les questions concernant (leurs) compatriotes, spécialement les matières ayant rapport à la distribution de l'espace et la préparation de chaque section nationale dans les édifices. Le Directeur Général ne correspondra donc pas directement avec les exposants étrangers et examinera aucune de leurs applications individuelles

Art. 17—Toutes les applications étrangères pour l'admission, doivent être en accord avec une forme spéciale fournie par le Directeur-Général aux Commissions étrangères...... Des formes imprimées, conformes à ces règlements, seront fournies gratis.......

E. A. BURKE, Directeur-Général.

Approuvé: ED. RICHARDSON, Président.

La Nlle-Orléans, ce 24 mai 1884.

Le Consul Général, Commissaire de la République Française, VICOMTE PAUL D'ABZAC.

CONSULAT DE FRANCE NOUVELLE-ORLEANS.

Rue Royale, No 92.

AVIS.

Dans l'intérêt du commerce, le Consul Général informe le public que les personnes dont les noms suivent se sont adressées à lui afin d'établir des relations d'affaires avec la Nouvelle-Orléans et les principales villes des Etats avoisinants.

1°—La maison Vve Altazin-Gis (Négociant-armateur harengs et morues-goudrons et brais du Nord, à Boulogne sur mer, département du Pas-de-Calais): demande des correspondants pour faire expédier des harengs salés semblables à ceux exportés de Hollande sous la marque "Couronne" en petits barils dits seizièmes.

2°—MM. Adr Mesnard & Cie Négociants à Cognac (Charente), désirent un correspondant pour faire connaître leurs eaux-de-vie en Louisiane.

3°—MM. A. Guillaume & Cie, négociants en vins fins et cognac, à Talence, près Bordeaux (Gironde), offrent des conditions avantageuses à un agent qui se chargerait de la haute clientèle bourgeoise.

4°—M. Edgar Rigaut (No 89 Chaussée d'Anvers à Bruxelles, Belgique), coupeur-chemisier, déclarant connaître à fond la fabrication de la lingerie, sollicite un emploi dans sa partie.

5°—M. Clarte & Gallice, No 18 rue Montesquieu, à Lyon, Dépt du Rhône, fabricants d'articles spéciaux et de matériel pour l'imprimerie de pâte à rouleaux typographiques, de flans secs pour clichage au papier, &c, fournisseurs de l'Imprimerie Nationale, des maisons Mame de Tours et Chaix, de Paris, et des imprimeries des gouvernements Brésilien, Anglais, Belge et Japonais, désirent un représentant pour la vente de leurs produits. Au besoin ils établiraient un dépôt à la Nouvelle-Orléans.

6°—M. Alfred Duret, le Havre, (Seine Inférieure), représentant de MM. Phipps brothers & Co de Rio et de MM. Hollworthy & Ellis, de Santos, exportateurs de cafés et agents de MM. Abel Rey & frères de Paris, négociants en produits coloniaux, désire traiter des affaires de céréales et grains à la commission contre crédits de banque.

7°—M. Firmin Jullien, fabricant de conserves, de sardines et de conserves alimentaires de toutes sortes quai de la Gare, à Lorient, (département du Morbihan), voudrait entrer en relations avec des maisons de commerce pour la vente ou consignation de ses produits.

8°—M. Maurice Duclos, No 14 rue de Vivienne, à Paris, courtier agent pour le commerce des corps gras et graines oléagineuses offre ses services aux maisons qui traitent ce genre d'affaires; il désire aussi se mettre en rapport avec un courtier pour lui envoyer et en recevoir des ordres. M. Duclos envoie à ses correspondants une circulaire hebdomadaire, détaillée et très-bien faite, sur le commerce des corps gras dans le monde entier.

9°—M. Raoul Bravais, chimiste No 27 rue de Londres, à Paris, propriétaire de l'eau minérale naturelle du Vernet à Prades, (Ardèche) et de l'anti-microbes Bravais (granules anti-épidémiques du Docteur Amédée Andrieu et du chimiste Raoul Bravais) voudrait un correspondant à la Nouvelle-Orléans.

10°—M. Louis Duvau aîné, château de Varrains, à Saumur (Maine-et-Loire) offre au public, ses vins mousseux dits de Champagne, à des prix variant selon la qualité, entre deux et trois francs la bouteille.

11°—M. Emile Decaudt, natif de Roubaix, (France) ayant travaillé comme surintendant au Carleton Mills de Philadelphie et dans la U. S. Bunting Co., Lowell, Massachusetts, sollicite de l'emploi en ville ou à la campagne comme surintendant dans le tissage et le filage des cotons et des laines. Son adresse est 228 rue Tchoupitoulas. M. E. Decaudt est muni de bons certificats de ses anciens patrons.

Pour plus de renseignements s'adresser au Consulat de France. No 92 rue Royale, de dix heures A. M. à 3 heures P. M.

La Nouvelle-Orléans, le 30 janvier 1884

Le Consul Général

Vicomte PAUL D'ABZAC

CONSULAT DE FRANCE A LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er septembre 1884

Abadie Jean	Lanabras Pierre et Pascal
Abadie Jean Dominique	Latour Louis de
Abrial Jean Marie	Marsille Jean Baptiste
Bellouguet E L	Médus Jean Louis
Biron de M. et Mme	Montagu François
Blondel Joseph	Monnier Lazare
Bordes Mme, marchande	Nashant Jean Baptiste
Brogoni Antoine	Peyrègne Jean limonadier
Cases Joseph	
Carrière et sens	Paoli J D N E
Chéchin Charles	Petitpas, comte de Anglade
Charvet Joseph	
Canat de Chavy Louis	Prudhomme Louis et André
Claverie Jean Marie Louis	Péna Frank
Courtiade Jacques	Peirel Jose h
Coste veuve Lucien née Peponl	Prat dit Gaston Marigny
Crommen Mme Jeanne Camille	Pothier M et Mme
	Rhétoré Clovis
Dazet Dominique A M	Riquet Mlle Léonie
Dufort Henri	Rousseau Victor
Duclos François	Raisin Mme L et Mlle
Delbosq Lucien charron	Saint-Upery Bernard
Escudé Gabriel	Saillant Ephecine
Engster Marie Fidèle et Mme Engster	Schwarts famille et Madeleine Rapp
Faure Sylvestre Casimir	Sorbet Louis
Fourcade St Cyr	Save Bernard
Gaillard Louis Alphonse	Schmitt (Abbeville)
Goeblano Pierre	Sullivan négt. en bois
Guérin Michel	Sillan Emile
Guiout M	Sillan épouse Edouard
Gaufroy Veuve née de la Motte	Tardos J
	Ternand Baptiste
Hancart Clodomir	Vogeleult Marguer
Lamolle Marie (épouse Bardou)	Willems Edouard
	Walsh P A
Labory Jeanne Marie	
Ludwig Jacques mécanicien	

La Nlle-Orléans, le 1er septembre 1884.

Le Consul Général chargé du Consulat,

Vicomte PAUL D'ABZAC.

CONSULAT DE FRANCE.

Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Sur ma demande, la Direction de l'Exposition Universelle a bien voulu consentir à prendre 50 abonnements de six mois à l'ABEILLE de la Nouvelle-Orléans et 50 au "Messager Franco-Américain" de New-York.

Les deux journaux seront servis aux adresses qui suivent, afin de répandre dans le public Français tous les renseignements de nature à faire apprécier au gouvernement de la République, ainsi qu'à nos industriels, l'importance et le but de l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Liste des destinataires.

MM. les Présidents des Chambres de Commerce de Paris, le Havre, Rouen, Nantes, Bordeaux, Marseille, Cette, Lyon, St. Etienne, Roubaix, Cararre, Lille Reims, Epernay, Louviers, Arras, Bayonne, Besançon, Brest, Caen, Cherbourg, Clermont Ferrand, Cognac, Dieppe, Dijon, Dunkerque, Elbeuf, Limoges, Montpellier La Rochelle, Sedan, Toulouse, Perigueux, Alger, Constantine, Philippeville

MM. les Rédacteurs en chef des journaux de Paris—Le XIXe Siècle, l'Economiste Français, La France, Le National, Le Pays, Le Petit Journal, Le Siècle, Le Soir, Le Voltaire, Le Journal des Chambres de Commerce, Le Gaulois.

N B—L'Abeille échange déjà avec le Journal des Débats, Le Figaro, La Gazette de France, La Liberté, La République Française et Le Temps.

MM. les Rédacteurs en chef des journaux des Départements—La Gazette du Midi, Le Sémaphore, L'Echo de la Charente, La Gironde, La Guyenne, Le Courrier de la Gironde, Le Courrier de Lyon, Le Progrès, Le Salut Public, Le Petit Lyonnais, Le Périgord, Le Journal de Rouen, Le Phare de la Loire, L'Union Bretonne.

MM. Clavery—Directeur des Consulats au Département des Affaires Etrangères.

Billot—Directeur Politique aux Affaires Etrangères.

Renard—Chef du bureau des renseignements commerciaux au Ministère du Commerce.

A. Person—Président de la Chambre des Exportateurs de Paris.

Desmoulins—Membre du Conseil Municipal de Paris.

Jobbé Duval—Membre du Conseil Municipal de Paris.

Clamageran—Sénateur.

Cordier—Sénateur.

Paul Bert, Henri Chavoix, Clemenceau, Mgr Freppel, Tony Revillon, Rouvier, Baron de Soubeyran, Spuller, Wilson—Député.

Félix Faure, Député, Sous Secrétaire d'Etat des Colonies.

A. Gaubert, Comte A. d'Abzac, Jacques Meyer, Crémieux, A. Pascal, Charles Bal, Donon, Général Victor Maignan, De Molinari, Commandant Coutrejolles.

La Nouvelle-Orléans, le 11 juillet 1884.

Le Consul Général, Commissaire de la République Française, Vicomte PAUL D'ABZAC.

Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Rapport du 5me Groupe.

A M. le Vicomte Paul d'Abzac, Consul Général, Commissaire de la République française.

Monsieur le Commissaire.

Le 5me Groupe comprend l'industrie textile, les vêtements et accessoires et se divise en onze classes, dans l'ordre suivant:

Classe 501—Fil et tissus de coton;
502—Fil et tissus de lin, chanvre, etc.
503—Laine filée et tissus de laine;
504—Laine et tissus de laine ordinaire;
505—Soie et tissus de soie, rubans, etc.;
506—Châles de laine, cachemires, soie, etc.;
507—Dentelles, tulles, broderies, garnitures.
508—Bonneterie, linge de dessous, accessoires d'habillements;
509—Vêtements des deux sexes, chapeaux, coiffures en tout genre, fleurs artificielles, cheveux etc.
510—Bijouterie et pierres précieuses.
511—Armes portatives, équipements de tir et de chasse;
512—Attirail de voyage et équipages de campement;
513—Jouets dans toute leur variété.

Après avoir soumis à un sérieux examen tous ces articles, le Comité est unanimement arrivé à la conclusion qu'à l'exception du fil de coton (ce pays étant, comme on sait, la patrie de ce textile) toute la série pourrait être exposée avec fruit par nos compatriotes.

Le Comité croit cependant, devoir désigner, d'une manière spéciale, les classes 505, 507, 508, 510, 513; mais il est d'avis que notre industrie aurait tout à gagner à être représentée dans son ensemble.

Son opinion s'appuie sur les considérations suivantes:

Les Etats-Unis, qui ont à leur actif tant d'inventions merveilleuses, sont lents à abandonner à l'Europe—et particulièrement à la France—le soin de faire la mode, c'est-à-dire d'organiser la vogue d'objets d'usage personnel. Cette réflexion peut s'appliquer—à peu d'exceptions près—à toutes les parties du vêtement, depuis la chaussure jusqu'au chapeau; elle peut aussi s'étendre à toutes les variétés de bijoux et d'ornements.

La fabrication américaine comprend, dans une certaine mesure, tous les articles de commerce; mais dans la catégorie d'objets qui nous occupe, elle cherche peu à créer; elle s'en tient d'ordinaire à l'imitation, et c'est l'industrie française qui lui sert le plus souvent de modèle.

Ce sont donc, en général, les idées parisiennes qui déterminent, dans ce pays, la façon de se vêtir et de se parer; et cette observation a trait, non seulement au dessin, à la coupe, mais aussi aux textiles employés dans les modes. Tel tissu ou tel matériel de fabrication en usage à Paris obtiendra, par ce seul fait, les préférences de l'acheteur.

De ce qui précède nous concluons que nos produits nationaux trouveront à l'Exposition un public sympathique, disposé à devenir notre client, **si nos prix lui conviennent.** Et c'est à dessein que nous soulignons cette phrase; car c'est sur le terrain du bon marché qu'a lieu la grande lutte entre les nations concurrentes. La masse des acheteurs recherche aujourd'hui beaucoup plus l'effet, l'apparence, que la valeur réelle et les conditions de durée; ce qui n'exclut pas, bien entendu, l'écoulement, en quantités moindres, des articles supérieurs.

Nul n'ignore que nos produits réunissent, à un degré qu'on n'a pas atteint ailleurs, ces qualités intrinsèques: le goût, l'élégance, le fini. Leur mérite est incontesté, et ce n'est point la comparaison que nous craignons pour eux. C'est donc au point de vue du prix qu'il faut examiner les probabilités de succès de l'industrie française.

S'il ne s'agissait, dans l'Exposition Universelle de la Nouvelle Orléans, que de la clientèle des Etats-Unis, nous redouterions, il faut bien l'avouer, la concurrence américaine protégée par les droits excessifs que l'on connaît; mais, nous le répétons après d'autres—car l'on ne saurait trop insister sur ce fait—cette Exposition a pour principal objectif les Indes Occidentales, le Honduras, le Mexique et les [illegible] républiques hispano-américaines, que des [illegible] communications rapides, de création récente, [illegible] rapproché de la Vallée du [illegible].

Or, il y a là de vastes champs [illegible], de sérieux débouchés à ouvrir ou à développer.

A peine nés à la civilisation, la plupart de ces peuples n'ont encore que les richesses naturelles de leur sol; leur industrie, leurs manufactures, sont à l'état embryonnaire ou dans l'enfance. Pour les nations plus avancées ces régions fécondes offrent un monde d'acheteurs et des transactions profitables, grâce aux ressources de ces nouveaux clients et à leurs goûts de luxe.

Le commerce américain, qui voit dans ces pays ses tributaires naturels, ne s'est point trompé sur l'importance de ces marchés. Déjà des efforts intelligents ont frayé la voie et noué bien des relations.

L'Exposition, en attirant en foule les habitants de ces contrées tropicales, complètera le travail de propagande.

Avec un esprit de libéralité, avec une ampleur de vues dont il faut leur savoir gré, les Américains convient l'Europe à participer à cette bonne fortune. Nos compatriotes manqueront-ils au rendez-vous?

A l'égard de ces pays, nos industriels se trouveront, avec tous leurs concurrents, sur un pied d'égalité devant les droits de douane.

La victoire restera donc aux plus entreprenants, surtout aux plus habiles, et nous croyons nos compatriotes trop pénétrés de leur valeur pour se considérer inférieurs à leurs adversaires.

Déserter la lutte dans ces conditions, ce serait abdiquer et se priver bénévolement d'une occasion de triomphe.

Veuillez agréer, M. le Commissaire l'assurance de nos respects.

F. TUJAGUE, Président.

ARTHUR DUBIEU Secrétaire.

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU qu'en vertu de la section 3049 des Statuts Révisés de cet Etat et sur la prière du Bureau de Santé de cet Etat, j'ai lancé le 11 juin 1884, ma proclamation, amendant ma proclamation annuelle de quarantaine contre les ports ci-après désignés:

Tous les navires ainsi que leurs équipages, leurs passagers et leurs cargaisons arrivant aux différentes stations de quarantaine de l'Etat des ports mexicains: Matamoros, Tampico, Tuxpan, Vera-Cruz et Minatitlan; du port de Colon: Amérique Centrale; de tous les ports de l'île de Cuba, de Haiti, de Saint-Domingue, de Porto Rico et de la Jamaïque; des ports brésiliens: Rio de Janeiro, Bahia et Pernambuco, ainsi que de tous les ports et villages contigus et adjacents et entre lesquels et lesdits ports, une quarantaine rigide est en vigueur, laquelle quarantaine prenant effet le 1er mai 1884, de façon à imposer une détention de quarante jours à tous les navires arrivant desdits ports.

Et conformément à la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, adoptée le 8 août 1884, demandant une modification de la susdite proclamation.

Moi, Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, en vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la loi, lance cette proclamation modifiant ma proclamation du 11 juin 1884, déclarant la détention de tous navires, équipages, passagers, cargaisons venant des ports ci-dessus énumérés, réduite à 10 jours à partir du 15 septembre 1884; excepté dans le cas où un port serait infecté de fièvre jaune, alors la détention sera déterminée par le Bureau de Santé.

Et je commande aux officiers des différentes stations de quarantaine de mettre en vigueur les prescriptions de cette proclamation; car toute violation de cette proclamation ou des lois de cet Etat sur ce sujet seraient rigoureusement poursuivies.

Fait sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Baton-Rouge, ce 11me jour d'août A. D., 1884.

Par le Gouverneur, S. D. McENERY,

OSCAR ARROYO, Secrétaire d'Etat. 12 août—7t

Exposition Universelle de la Nlle-Orléans.

Comité du 2me Groupe.

Horticulture.

Nouvelle-Orléans, 29 juillet 1884.

M. le Vicomte Paul d'Abzac, Consul Général, Commissaire de la République Française.

Pour l'Exposition Universelle de la Nlle-Orléans.

Monsieur le Consul Général,

Le but du comité est de fournir aux jardiniers instruits et pratiques qui auraient l'intention de se fixer en Louisiane des renseignements exacts sur la fertilité de son sol, et la salubrité de son climat; de leur faire connaître les plantes que nous avons et celles que nous voudrions voir introduire ici par la France ou ses colonies.

Nous sommes persuadés que avec de l'intelligence et les capitaux nécessaires pour cultiver sur une grande échelle des plantes d'ornement et des plantes potagères, ils trouveront en Louisiane, les éléments de bien être et de fortune qu'ils peuvent désirer.

Mais avant de les engager à venir exploiter les richesses de notre sol il est de notre devoir de les prémunir contre certains préjugés qui ont toujours représenté le climat de la Louisiane comme insalubre et pestilentiel, et où le travailleur étranger est sûr de trouver une mort certaine. Nous protestons contre une pareille erreur, depuis trop longtemps fatale aux progrès et à la prospérité de cet Etat. A ces exagérations mensongères et à ces calomnies mises en circulation, par l'ignorance et des préventions intéressées, nous opposons les chiffres officiels de tous les recensements faits par l'ordre du gouvernement des Etats-Unis, qui placent la Louisiane au premier rang pour ses vieillards centenaires, prouvant ainsi combien son climat est favorable au développement de la race blanche.

L'Etat de la Louisiane est situé au sud-ouest des Etats Unis de l'Amérique du Nord, entre les parallèles 28.50' et 33° de latitude nord entre les méridiens 88° 40 et 94° 10' ouest de Greenwich.

Il contient 26 000 000 d'acres de terre. Des rivières innombrables des bayous et de grands lacs occupent une superficie de 1,500,000 acres.

En voyant cette masse énorme d'eau, on serait tenté de croire que les terres de la Louisiane sont basses humides et marécageuses, mais cette erreur se dissipe bien vite. Le voyageur qui la parcourt dans toute son étendue est agréablement surpris d'y trouver une grande variété de sols, un climat sain, des sites pittoresques et des produits abondants.

En été la température de la Louisiane est plus agréable et plus supportable que celle des Etats du Nord ou de l'Ouest. Si la période de chaleur de ces Etats est moins longue qu'en Louisiane, l'intensité en est plus marquée, par la simple raison que l'été étant plus court dans ces régions, une plus grande somme d'intensité était indispensable pour assurer aux récoltes un développement rapide et une maturité complète. Ainsi, il fait plus chaud à Madison, dans le Wisconsin, dans les trois mois de l'été qu'à la Nlle Orléans pendant ces mêmes mois.

Nous empruntons au travail du Dr Joseph Jones, de la Nouvelle Orléans, les tableaux ci-dessous pour la température mensuelle de la Nouvelle-Orléans pendant une période de 42 ans, s'étendant de 1820 à 1861.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.
56,30	58,02	64,33	69,40	75,00	81,34	83,23	83,06	79,58	70,25	62,20	55,43

PAR SAISON ET ANNUELLE.

Printemps	Eté	Automne	Hiver	Annuelle
69,28	82,29	71,00	57,04	69,48

Moyenne de la pluie tombée à la Nouvelle-Orléans pendant une période de 40 années.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.
5,89	3,97	4,93	4,44	4,26	5,16	6,32	6,52	4,05	3,62	4,46	4,33

Moyenne annuelle, 56,79 pouces.

L'énorme volume d'eau qui l'environne de tous côtés, ou qui couvre sa superficie, entretient dans son atmosphère une humidité constante, et lui donne tous les caractères d'un climat insulaire qui exerce une grande influence sur la sève vigoureuse de sa luxuriante végétation. C'est à sa position géographique, et à l'égale distribution de sa température et de ses pluies, qu'elle doit les avantages précieux de n'avoir aucun des extrêmes de la chaleur ou du froid.

Avec un tel concours de circonstances favorables on conçoit combien il a été facile d'acclimater sur ce sol si riche les plantes de l'Europe, des Tropiques de l'Algérie de la Chine et du Japon.

Si toutes les flores se trouvent représentées et presque naturalisées, ce qui nous manque ce n'est pas seulement le concours libéral du gouvernement général ou de l'Etat pour établir un jardin d'acclimatation destiné aux plantes exotiques, mais ce sont des jardiniers habiles qui sauraient pour mission, de conserver et de perfectionner par hybridation les plantes nouvelles qu'ils auraient introduites.

Nous recommandons aux jardiniers la flore locale de la Louisiane, si digne de leur attention, inconnue et dédaignée, elle attend un horticulteur intelligent pour prendre dans nos jardins et ceux de l'Europe, la place distinguée qu'elle mérite.

Un fait digne de remarque, c'est de voir avec quelle rapidité certaines plantes qui poussent dans notre sol avec plus de vigueur que dans les serres ou les jardins de l'Europe, perdent leurs traits caractéristiques et leur beauté primitive: ainsi toutes les plantes à feuilles panachées de jaune et de blanc, tels que les Fusains ou Evonimus panachés, les lierres argentés et dorés prennent ici des teintes vertes, brillantes et uniformes.

Certaines variétés de dahlia nain à fleurs très doubles, deviennent, en Louisiane, simples ou semi doubles et leurs tiges arrivent à une hauteur telle que, même avec des tuteurs, il est difficile de les empêcher d'être brisées par les vents ou par leur propre poids. Cette extrême fragilité les a fait rejeter des jardins particuliers. Maintenant les jardiniers seuls les cultivent, ainsi que la Chrysanthème, sur une grande échelle, pour fournir à la décoration de nos tombeaux, le jour de la Toussaint; époque où, par des soins particuliers et une grande habileté dans le choix des variétés, dahlias et chrysanthèmes doivent être en pleine floraison et rapporter un prix très élevé.

Pour donner une idée des qualités de notre sol et du climat, nous citerons le nom de quelques plantes exotiques qui vivent ici en plein air: le Dattier, le Latanier Bourbonica, les Calaliums, les Alocasies, le Canna ou Balisier, le Curcuma, le Camélia, le Magnol à fuscata et tous les autres Magnolias, le Ligustrum, le Métrosidéros, le Grenadier, le Gardénia, l'Olivier odorant de la Chine, le Jujubier, le Néflier du Japon, le Kaki du Japon, le Bananier, l'Oranger, le Laurier-rose, le Rhincospermum jasminoïdes, la Glycine de Chine, le Perreskia horrida, les Bignonias, les Técomas, le Chèvre-feuille, le Glaïeul, la Tubéreuse, le Lis tigré, le Lis Longiflora, les Amaryllis amabile, Brasilliensis, Johnsoni, Vittata et belladona, l'Iris versicolor, les Narcisses, les Jonquilles, les Scilles maritimes, de Corse et du Pérou, tous les Rosiers.

Presque toutes les plantes de serres, peuvent facilement, avec très peu de précaution, passer de six à huit mois de l'année en pleine terre et servir à la décoration de nos plates bandes et de nos corbeilles.

Quoiqu'elle ne soit pas très éloignée du Mexique et de l'Amérique Centrale, contrées si riches en orchidées, ces plantes sont excessivement rares en Louisiane, où leur culture serait facile. Avec leur floraison si belle et si bizarre elles seraient pour l'intérieur de nos maisons de splendides ornements pendant l'été et l'hiver.

Depuis longtemps les horticulteurs français ont étudié cette flore, qu'ils ont introduite et cultivée en France; en choisissant les variétés les plus remarquables et les plus prolifères, ils devraient profiter de l'Exposition universelle pour les introduire à la Nouvelle-Orléans; ils ne manqueraient pas d'avoir de nombreuses commandes.

Nous n'avons ici qu'un petit nombre d'aquariums de salon; ils seraient plus nombreux et plus en vogue, si nos jardiniers pouvaient nous procurer une plus grande variété de plantes aquatiques. Toutes les plantes potagères connues en Europe et dans la France réussissent bien à la Nouvelle-Orléans et dans les environs, et procurent au travailleur intelligent une grande aisance. Certaines variétés peuvent être cultivées sur une très grande échelle dans les paroisses d'Orléans, St-Bernard, St-Charles, Plaquemines, Jefferson, St-Tammany.

Ces légumes dont la production est bien au-dessus de la demande, dont nous fournissons les primeurs pour tous les Etats-Unis, sont les haricots verts, la fève plate (dite de Lima), les pois, (de nouvelles variétés devraient être introduites) le chou, et les artichauts. Il est fait une telle expédition de ces légumes pour les villes du Nord et de l'Ouest qu'ils ne font que paraître un instant sur nos tables. La grande culture pour tous les légumes et les fruits seraient très lucrative, et on trouverait à les placer d'une manière avantageuse dans les nombreuses fabriques de conserves alimentaires établies ici et dans les Etats-Unis.

Le pêcher croît bien en Louisiane et donne de très bons fruits surtout dans la paroisse St Tammany, située de l'autre bord du lac Pontchartrain. Le poirier vient très bien dans cet Etat; mais à part une petite poire, toutes les variétés [illegible] sont détestables. L'introduction de nouvelles espèces convenant à notre sol et à notre climat deviendrait une source de profit, pour l'introducteur et l'acheteur.

Toutes les vignes d'Europe peuvent être cultivées ici, surtout dans la paroisse St Tammany dont le sol léger est excellent et très propre à être amendé par des engrais chimiques.

Dans cette paroisse quelques français ont déjà réussi à faire sur une petite échelle de bon vin en mélangeant le jus des vignes américaines et européennes. Mais le comité ne recommanderait pas au cultivateur français qui viendrait s'établir en Louisiane de suivre leur exemple.

Tous ses efforts devront tendre à chercher et à choisir les variétés qui peuvent fournir du raisin de table au mois de Juin, avant l'arrivée des armées de chenilles qui dévorent les feuilles de la vigne, et laissent le raisin exposé au soleil qui le dessèche.

Un raisin passable et bien accepté par la consommation, mûrissant du 10 au 15 juin, est déjà cultivé, et rapporte de 40 à 50 c/2 à 2 francs 50 centimes la livre prise sur la treille du marchand.

La paroisse St Tammany est spécialement recommandée à tout cultivateur français parce qu'elle n'est pas éloignée de la Nouvelle-Orléans, que son climat et ses eaux sont salubres, que la fièvre jaune ne l'a jamais visitée, même pendant les épidémies.

On peut obtenir du gouvernement des lots de terres gratuites de 160 arpents par famille à la seule condition d'y habiter et de les cultiver pendant 5 ans, après lesquels le gouvernement fournit un titre complet.

Ces mêmes terres peuvent être achetées du gouvernement à raison de $1.25 (6 francs 25 centimes) l'acre. Pour les terres défrichées le prix est de 1 à 5 dollars (5 à 25 francs l'arpent).

Respectueusement soumis,

Dr. CHARLES C. TURPIN, Président du Comité.

Dr. GUSTAVE DEVRON, Rapporteur.

Comité du 2me Groupe.

Horticulture.

Nouvelle-Orléans, 29 juillet 1884.

M. le Vicomte Paul d'Abzac, Consul Général, Commissaire de la République Française.

Pour l'Exposition Universelle à la Nlle-Orléans.

M. le Consul Général

Désireux de voir la France dignement représentée à l'Exposition Universelle de la Nlle-Orléans dans la section d'horticulture, le comité prie M le Vicomte Paul d'Abzac Consul Général, Commissaire de la République Française à l'Exposition de la Nouvelle-Orléans, de vouloir bien demander au gouvernement,

1° D'organiser un comité officiel de patronage à Paris.

2° De faire parvenir à la Nouvelle Orléans une exposition gouvernementale;

3° De fournir un transport de l'Etat pour porter et ramener en France, les plantes destinées à l'exposition.

4° D'inviter la direction du jardin des plantes et celle de la société d'acclimatation à se faire représenter par une commission;

5° De réclamer le concours distingué de M. Alphand, directeur des serres de la ville de Paris, et de M le directeur du jardin d'acclimatation d'Alger, et les engager à exposer quelques-uns de leurs magnifiques produits qui ne manqueront pas d'obtenir tous les succès qu'ils méritent.

Respectueusement soumis,

Dr. CHARLES C. TURPIN, Président du Comité.

Dr. GUSTAVE DEVRON, Rapporteur.

CONSULAT DE FRANCE.

Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Comité Consultatif du 6me Groupe—Arts Industriels.

RAPPORT—A M. le Vicomte Paul d'Abzac, Consul Général, Commissaire de République Française à l'Exposition Universelle de la Nouvelle Orléans.

Machines Hydrauliques.

Dans la Basse Louisiane que nous habitons, le sujet le plus intéressant à l'agriculture, partant à la richesse du pays c'est d'abord la protection des terres contre les inondations, puis le dessèchement de ces terres pour la culture.

Nous n'avons pas ici, à nous occuper de la construction des levées, une commission d'ingénieurs nommés par le Gouvernement, et ceux de l'Etat sont maintenant chargés de leur construction, malgré toute l'expérience et le savoir des ingénieurs choisis, il arrive souvent que ces levées cèdent sous la pression énorme d'un fleuve d'un kilomètre de largeur, et causent des désastres affreux; une rupture de levée noie souvent le pays à une centaine de milles de là. Pour se défendre contre ces inondations, les planteurs construisent des contre levées sur leur ligne de fond, qui s'étendent sur les deux côtés et sont souvent reliées, si non aux levées du fleuve, s'étendent toutefois jusqu'au talus formé par l'alluvion du grand fleuve tout le long de son parcours.

Ici se présente naturellement une étude sur les terrains d'alluvion: Avant que l'Européen n'habitât les bords du Mississippi, ce fleuve s'épandait sur ses deux bords tous les printemps, et déposait un épais limon qui s'avançait lentement dans la mer, ou retenu par le flot il s'accroissait, montait graduellement et formait le grand delta qui s'avance dans le Golfe du Mexique. Sur les bords immédiats du fleuve et de ses mille issues, le limon le plus épais s'arrêtait, tandis que le plus léger disséminé sur l'étendue submergée, remplissait les bas fonds et élevait progressivement les terrains éloignés des rives; de là l'aspect général des terres qui forment une espèce de dos d'âne, dont le lit du fleuve ou de ses issues creuse le sommet, et qui s'en va en descendant plus ou moins rapidement sur les deux côtés jusqu'au marais où la déclivité se perd.

Un savant géologue, M. R. Thomassy membre de la Société géologique de France avait songé à l'exhaussement du sol de la Basse Louisiane au moyen de la crue périodique du fleuve, en formant sur chaque habitation des bassins devant recevoir à tour de rôle l'eau des grandes crues, qui déposant leur limon dans ces bassins les eussent bientôt élevés à la hauteur du niveau du fleuve. Des expériences que j'ai eu l'honneur de faire avec M. Thomassy nous prouvèrent que le système de Victor Fossombroni pour l'atterrissement des maremmes en Italie par les "Colmates," pouvait réussir en Basse-Louisiane. Ceci nous a été démontré par un éperon que j'ai construit en 1856 à l'entrée du Bayou Plaquemine, en dirigeant le courant du fleuve pour former un remous derrière cet éperon, il s'est formé en une saison un amas de limon de 6 mètres 70 d'épaisseur sur toute la surface couverte par ce remous.

Cette digression est à point pour renouveler l'attention sur l'immense bénéfice que l'on peut tirer des dépôts du fleuve par le système des "Colmates" et aussi pour remettre en mémoire, les travaux scientifiques de notre compatriote et ami, M. R. Thomassy.

Pour revenir aux talus formés par les dépôts, je citerai comme exemple qui peut servir pour presque toute la basse Louisiane, les niveaux qu'il m'a été donné de prendre moi-même à la Nouvelle-Orléans pour le service du bureau du voyer: La différence entre le haut de la levée et le trottoir de la rue Bourgogne, en suivant la rue Bienville. Une distance d'à-peu près 640 mètres, est de 3m 50 et de là, au niveau de la mer, pris au Lac Pontchartrain à 6 kilomètres, la différence n'est que de 1m 53, faisant en tout 5 mètres 3.

C'est à ces talus que se rattachent les levées dont je parlais plus haut et qui forment des bassins qu'il faut dessécher pour la culture.

Bien des idées ont été mises en pratique à cette fin et beaucoup ont échoué, on n'ont rempli le but qu'à grands frais. Le tympan, le noria, la vis d'Archimède, la pompe, l'hélice, la porteuse à aubes, tous ces moyens sont défectueux en ce qu'ils élèvent l'eau à une hauteur permanente qui est le maximum du travail, ce qui est souvent inutile.

Les roues à aubes inclinées sont de tous les engins de dessèchement les plus économiques, même en demandant de puissantes machines et beaucoup de combustible.

Ne pourrait-on pas combiner une machine qui eût les mêmes avantages et consumât moins de charbon!

La description de l'une de nos machines à dessèchement à la Nouvelle-Orléans, peut donner à quelques-uns de nos compatriotes, l'idée d'une construction meilleure en quelques points et qui puisse être mise à la portée des cultivateurs. Prenons comme modèle la machine de l'Avenue de Londres sans contredit la plus belle des quatre employées à la voirie de la ville. C'est un bâtiment carré, en briques; construit sur un bassin semi-circulaire dans lequel le canal d'égout apporte les eaux de pluie et autres provenant du déversement des eaux publiques ou de ménage distribuées par les pompes du "Water Work." Cette machine dessèche un espace de 3,500 hectares.

Ce bâtiment renferme un jeu de chaudières à vapeur, une pompe alimentaire, deux machines à vapeur indépendantes de 50 chevaux vapeur chacune et deux roues à aubes. Ces roues de 9m.15 de diamètre sur 1m.50 de large sont entièrement en fer, les deux côtés sont reliés par des boulons croisés; leur axe s'appuie sur deux murs qui forment un bassin dont le fond parallèle à celui du canal est relevé en courbe de 80 centimètres au plus, donnant un espace libre aux aubes, qui sont en bois, au nombre de 14 ou 16 dans la circonférence, elles ont 2m 40 de longueur et sont inclinées suivant une tangente à un cercle intérieur d'un quart plus petit que le diamètre extérieur; ce qui donne une poussée à l'eau sans charger la roue de son poids. La roue est mue par un pignon placé au bout de l'axe de la roue volante de la machine à vapeur, s'engrenant dans des segments à denture intérieures, sur un des côtés de la roue à aube et à sa partie postérieure, de manière à obtenir une force tendant à alléger le côté des aubes. Derrière la roue, le plus près possible est une porte d'écluse qui s'ouvre en dehors, elle est appuyée sur les deux côtés par des retraits dans les murs et en bas par un palier formé immédiatement après la courbe du fond du canal.

Si l'eau dans les canaux venant de la ville est plus haute que celle du Lac Pontchartrain situé derrière la Nouvelle Orléans, elle s'écoule naturellement par l'écluse qui n'est pas retenue; mais la moindre différence de niveau qui du côté du lac fait fermer cette écluse, est facilement combattue et à peu de frais de combustible par la roue dont le travail n'augmente qu'en raison de la hauteur de l'eau contre laquelle elle agit.

C'est là le principe des meilleurs moyens de dessèchement et celui employé par beaucoup de planteurs de la Louisiane. Ces machines sont fort anciennes; quand je suis arrivé dans ce pays en 1832 elles étaient employées depuis longtemps, on a cherché des moyens moins coûteux, mais on est toujours revenu à la roue à aubes.

Quelle que soit l'amélioration qui puisse se présenter à l'Exposition Universelle sur cette matière elle est sûre d'attirer l'attention de notre population agricole et de nos ingénieurs.

L'irrigation aussi demande l'attention des Exposants, à première vue, il paraît bien simple d'obtenir de l'eau d'un fleuve qui déborde si souvent et est encaissé dans des digues; mais il est important de connaître [illegible] le fleuve qui est à 4 mètres 87 plus bas que la crête des levées, à la Nouvelle-Orléans, l'est de 6m 96 à Baton Rouge à 280 kilomètres d'ici. On emploie depuis quelques années des moulins-à-vent pour pomper l'eau dans les canaux surtout pour les rizières; mais dans un récent voyage que j'ai fait sur le fleuve, j'ai remarqué que beaucoup de ces moulins sont brisés par la violence des coups de vents. On ne peut songer à des machines à vapeur, elles sont trop coûteuses. Un bon moulin-à-vent, solide, qui s'oriente de lui même et règle sa voilure automatiquement serait aussi une acquisition grandement remarquée à l'Exposition

L. FREMAUX, Ingénieur civil, Rapporteur.

CONSULAT DE FRANCE.

Exposition Universelle de la Nouvelle Orléans.

1er Groupe—Agriculture.

Monsieur le Vicomte Paul d'Abzac, Consul Général, Commissaire de la République française à l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Monsieur le Commissaire,

Vous avez bien voulu demander à votre comité de l'Agriculture quelques renseignements sur la Ramie, cette plante de laquelle on s'est beaucoup occupé ici, il y a quelques années, et qu'il a fallu abandonner faute de machine pour en rendre la culture profitable.

Nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport suivant:

La Ramie, originaire du Japon, fut introduite en Louisiane, pour la première fois, vers 1867, et les essais qui furent faits, à cette époque, et pendant cinq ou six ans suivis par plusieurs de nos habitants, démontrèrent, de la manière la plus satisfaisante, que le sol et le climat de la Louisiane et de presque tous les Etats du Sud, étaient des plus favorables à la culture de cette plante.

La Ramie, plante des climats chauds peut se cultiver partout où, en hiver, la terre ne se glace pas à plus de 3 pouces de profondeur.

Cette plante se renouvelle sans cesse d'elle même, d'où il suit qu'une fois plantée, elle demeure pour un grand nombre d'années sans qu'on ait à la replanter

3° La Ramie donne trois récoltes ou coupes chaque année, chaque coupe donne, par arpent, de 4 à 500 livres de fibres blanches, c'est-à-dire convenablement préparées pour le marché.

Cette fibre peut facilement se vendre, et en très grande quantité, à 20 et 25 cts la livre.

Le principal travail pour une plantation de la Ramie, consiste dans un labour profond, 18 pouces au moins, 24 pouces seraient de beaucoup préférable, et dans un égout ou drainage de la plantation, aussi parfait que possible.

C'est à l'aide de ce drainage que la terre reste meuble et légère, et que les racines, s'étendant avec facilité, produisent une abondance de tiges, et des tiges fortes et vigoureuses.

Récemment plusieurs machines pour extraire la fibre de la Ramie, ont été inventées; ces machines ont, dit-on, donné des résultats qui ne laissent rien à désirer, sous le rapport de la décortication et de la préparation de la fibre, pour le marché. Elles seront exhibées à notre prochaine Exposition et fonctionneront, aussi nous croyons qu'il sera possible de se procurer des tiges de Ramie.

Nous engageons fortement nos planteurs et tous les cultivateurs étrangers qui viendront à notre Exposition universelle, à faire connaissance avec cette plante dont la culture deviendra bien certainement l'une des plus importantes de la Louisiane, et sans aucun doute la plus rémunérative.

L'habitant des Etats du Sud de l'Union américaine est essentiellement agriculteur, et il doit en être ainsi, puisque la Providence lui a donné un sol d'une richesse vraiment merveilleuse.

On ne trouve, en effet, nulle part, sur le globe, des terres plus riches et plus fertiles que les terres de ces Etats, avec des facilités exceptionnelles, pour le transport des produits, aux marchés les plus avantageux.

Les machines nouvellement inventées, permettront au cultivateur du sol, de la Louisiane surtout, de joindre à la culture de la canne à sucre, celle de la Ramie, de la jute, du chanvre et du lin, cultures destinées, par leurs brillants résultats, à attirer dans nos campagnes, les colons intelligents, dont elles ont tant besoin.

Respectueusement soumis,

Pour le comité,

JOS. LOMBARD, Président.

CONSULAT DE FRANCE.

Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Comité Consultatif du 6me Groupe—Arts Industriels.

A Monsieur le Vicomte Paul D'Abzac, Consul Général et Commissaire de la République Française à l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

J'ai l'honneur de vous rapporter, qu'à une réunion du Groupe 6 des Arts Industriels tenue le mercredi 30 courant, à laquelle ont été présents Messieurs A. Schreiber, Léon Habituan, Cap. Lepère, E. A. Scheidecker, (Messieurs Ed. Sidel et E. Sturgi étant fait excusés), le Comité a décidé de recommander aux divers exposants les articles suivants:

1° Classe 602—Appareils en usage dans la manufacture du tabac.

2° Tous les articles contenus dans la classe 603, sans exception

3° Pour la classe 604.

Procédés et applications en usage dans la manufacture des produits chimiques, savons et chandelles.

Procédés et appareils en usage dans la manufacture des essences, des vernis et des articles faits en caoutchouc et gutta-percha.

Procédés et appareils des usines à gaz.

Procédés et appareils en usage dans les étuves de tanneries et dans les préparations de cuir.

Procédés et appareils de la verrerie et dans la manufacture de porcelaine, de poterie et de faïence.

4°. Pour la classe 605. Machines hydrauliques pour pompe, l'eau etc.; machines hydrauliques, roues de puits, turbines, machines hydrauliques.

Accumulateurs et moteurs hydrauliques.

Machines à vapeur, bouilloires, générateurs et appareils y ait[illegible].

Appareil pour condenser la vapeur.

Machines mises en mouvement par l'évaporation de l'éther, du chloroforme, de l'ammoniaque et par une combinaison de gaz.

Machines mises en mouvement par le gaz, air chaud, et l'air comprimé, machines à vent, panémones.

5°. Tous les articles contenus dans la classe 607 sans exceptions.

6°. Pour la classe 608, appareils employés dans la préparation des matériaux pour le tissage, moulin à coton, machines à dévider à démêler et à carder pour les métiers. Métiers à la main et métiers mécaniques, pour la manufacture des tissus unis.

Métiers de chaîne-trame et les différentes machines de préparer les bobines [illegible].

7° Pour la classe 609—Outils pour découper les matériaux et cuir pour vêtements et souliers.

Machines pour faire clouer et visser les bottes et les souliers.

Machines pour l'application du caoutchouc.

8° Pour la classe 610—Plans, modèles, dessins, voies de fer, chemins permanents, arrangements de station.

Pièces détachées, ressorts, tampons, freins, lanternes, travaux, roues, essieux, etc.

Freins automatiques pour trains de fret, serre-freins, pour trains, indicateurs de vitesse et de distance.

Appareils pour chemins de fer atmosphériques, voies permanentes pour chemin de fer urbain, etc.

9° Tout le contenu de la classe 611 en y ajoutant plans d'appareils pour relever les navires coulés ou ensablés et un [illegible] des modèles, des systèmes de constructions navales et matériaux pour le grèvement des navires.

10° Tout le contenu de la Classe 613, à l'exception des machines pour estampille et brunissage.

11° Pour la Classe 614. Matériaux et produits de la manufacture des papiers pour faire le papier, de bois, paille, bagasse, alfa et toutes ces pièces de fibre servant au papier.

Appareils pour faire le papier à la main et à la machine; appareils pour presser, glacer, tremper, boassier et rayer.

Machines à couper, rogner et estamper le papier, etc.

Appareils pour blanchir et teindre et pour la préparation du papier et des tissus.

Machines à graver des cylindres pour imprimer.

Machines et appareils employés dans la typographie, la stéréotypie, l'impression en taille douce, les épreuves autographiques et la lithographie, la photographie, etc.

12° Pour la Classe 615 Machines à faire des boutons, des épingles, des enveloppes, des plumes.

Machines à empaqueter et à brosser.

Machines à cartes, à capsules, à cacheter et marquer des marchandises, à boucher des bouteilles, etc.

Machine à relier les livres, machine pour écrire.

13° Tous les articles contenus dans la classe 617 sans exceptions.

14° Pour la classe 618 appareils et produits des procédés en usage pour la conservation du bois.—Appareils et instruments pour l'essai des matériaux de construction

Appareils et machines employés pour fondations, pilotis, pour les appareils pneumatiques.

Machines de dessèchement, appareils en usage dans les travaux hydrauliques des ports de mer, canaux et rivières, etc.

Appareils pour la distribution de l'eau et du gaz.

Appareils pour l'entretien des chemins, plantations, rues, pavage, etc.

Modèles, plans et dessins des travaux publics, ponts, viaducs, aqueducs, égouts, écluses, barrages, etc.

Appareils en usage dans les travaux de santé publique.

15° Tous les articles contenus dans la classe 619 sans exception, de plus le comité approuve la motion faite par Monsieur Generelly pour le transport des machines, et également exprime le vœu que le comte Ferdinand de Lesseps soit officiellement invité par l'intermédiaire de Monsieur le Consul Général et Commissaire de la République Française, à bien vouloir honorer de sa présence, l'ouverture de l'Exposition Universelle et solliciter des plans du Canal de Suez et de Panama et tout autre objet d'intérêt.

Le tout est respectueusement soumis.

Pour le Comité,

A. E. SCHEIDECKER, Vice-Président du Groupe 6, des arts industriels.

Nouvelle Orléans, 2 août 1884.

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St-Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies utérines [illegible] et sans douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public. 16 déc—1

Vin de Quinquina Ferrugineux AU MALAGA de GRIMAULT & Cie pharmaciens à Paris

Ce vin contient le quinquina qui est le plus puissant tonique de la matière médicale, et le phosphate de fer, le régénérateur des forces épuisées et du sang appauvri. On l'emploie avec succès contre les Pâles couleurs, l'Anémie, l'Irrégularité de la menstruation, le Manque d'appétit et les Douleurs d'estomac auxquelles les femmes sont souvent sujettes.

Paris, 8, rue Vivienne ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

SANTAL MIDY

L'Essence de santal citrin de Bombay absolument pure, contenue dans ces capsules, est beaucoup plus active que le Copahu et le Cubèbe. Elle supprime l'emploi des injections et arrête en trois jours l'écoulement le plus douloureux et le plus invétéré, sans fatiguer l'estomac, et sans communiquer d'odeur aux urines.

Dépôt: Phie L. MIDY, 113, r. du Fg-St-Honoré, Paris ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

Une Merveilleuse Histoire RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS: "28 Cedar St., New York, 28 Octobre, 1882.

"Messieurs. Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencèrent à se montrer, et peu à peu se multiplièrent à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrai facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance.

A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la

Salsepareille d'Ayer.

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait des démangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps la peau se fendait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante treize ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882.

A vous sincèrement, HIRAM PHILLIPS."

Le SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.

PRÉPARÉE PAR Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendue par tous les Droguistes; prix $1, six pour $5.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

TRENTIEME ETAT ANNUEL.

LA Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1884, y compris les primes non-échues de l'année précédente.

Sur les risques d'incendie	$255,251 36
Sur les risques maritimes	17,931 68
Sur les risques de rivières	20,305 94
Primes totales	$293,488 98
Moins les primes non échues	71,240 00
Primes nettes échues le 31 mai, 1884	$222,248
Pertes payées—	
Sur les risques d'incendie	$105,667 03
Sur les risques maritimes	6,553 87
Sur les risques de rivières	6,104 92
Taxes et dépenses moins l'intérêt	15,843 99
Réassurances et primes remboursées	21,197 18—$155,[illegible]
Profits	$[illegible] 99

La Compagnie a l'actif suivant:

Immeubles	[illegible] 88
Papiers de ville	[illegible] 00
Actions de Banques et de Chemins de fer	63,914 79
Billets garantis par hypothèques et nantissements	162,590 32
Billets à recevoir	69,964 67
Primes en collection	21,926 85
Actions de la Compagnie des Water Works de la N. O.	7,439 50
Actions du Valette Dry Dock	11,262 50
Bons Consolidés de la Louisiane	15,626 25
Comptant	46,280 58
	$648 151 34

La Compagnie a payé les 10 pour cent d'intérêt habituel à ses actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1884.

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et correcte copie des livres de la Compagnie.

G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, le 16e jour de juin 1884.

JAMES FAHEY, Notaire

DIRECTEURS:

P. MASPERO,	J. J. FERNANDEZ
PAUL FOURCHY,	JOS A. SHAKSPEARE
D FATJO,	JNO B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	D. A. CHAFFRAIX,
CHAS LAFITTE,	B. W. TAYLOR.

17 juin

ELIXIR DIGESTIF DE PEPSINE de GRIMAULT et Cie, Pharmaciens à Paris

La Pepsine possède la propriété de remplacer dans l'estomac le suc gastrique qui lui manque pour opérer la digestion des aliments. Employée sous forme d'un Elixir agréable au goût, elle guérit ou prévient: les Mauvaises digestions, les Nausées et Renvois de gaz, les Crampes d'estomac, les Gonflements d'estomac, les Gastrites, la Migraine, les Gastralgies, les Maladies du foie. Il combat les vomissements des femmes enceintes et fortifie les vieillards et les convalescents, en facilitant la digestion et la nutrition.

MALADIES DE POITRINE GUÉRIES PAR LE **SIROP D'HYPOPHOSPHITE DE CHAUX** de GRIMAULT et Cie, Pharmaciens à Paris

Ce Sirop, le plus anciennement connu, produit toujours les résultats les plus rapides et les plus satisfaisants. On trompe le public si on ne lui donne pas un Flacon ovale et un Sirop revêtu de la signature de GRIMAULT & Cie. Il calme la Toux, fait disparaître les Sueurs nocturnes, guérit: les Bronchites, les Catarrhes, la Consomption, la Phthisie, et arrête la Fièvre lente qui détruit les forces du malade.

Dépôt, 8, rue Vivienne, à Paris ET DANS TOUTES LES PHARMACIES

SIROP DE RAIFORT IODÉ de GRIMAULT et Cie, pharmaciens à Paris

Depuis vingt années ce médicament donne les résultats les plus remarquables dans les maladies des enfants pour remplacer l'huile de foie de morue et le sirop antiscorbutique.

Il est souverain contre l'engorgement et l'inflammation des glandes du cou, les gourmes et les diverses éruptions de la peau, de la tête et du visage. Il excite l'appétit, tonifie les tissus, combat la pâleur et la mollesse des chairs, et rend aux enfants leur vigueur et gaieté naturelle. C'est un admirable médicament contre les croûtes de lait et un excellent dépuratif

ASTHME CIGARETTES INDIENNES au Cannabis Indica de GRIMAULT & Cie Pharmaciens à Paris.

Il suffit d'aspirer la fumée de ces Cigarettes pour provoquer l'expectoration et faire disparaître les plus violents accès d'asthme, la toux nerveuse, l'enrouement, l'extinction de voix, les névralgies faciales, l'insomnie, combattre la phthisie laryngée et toutes les affections des voies respiratoires. Exiger sur chaque cigarette la signature de GRIMAULT & Cie.

Dépôt à Paris: 8, rue Vivienne ET PRINCIPALES PHARMACIES